

Ecole Claude Monet - Degré
Procès verbal du conseil d'école du 10-11-15

Présents :

Mesdames Besnard-Julien, De Meire, Ganier, Jardry et Vérité : représentantes des parents d'élèves,
Monsieur Genest : Maire de la commune,
Mme Lechat : conseillère aux Affaires Scolaires,
Mmes Frézals, Lebaudy, Piette et Poiraud : enseignantes,
Mme Lemaire : directrice.

Excusée : Mme Bouvet, Inspectrice de la circonscription.

1-Résultats des élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école

77 votants sur 164 inscrits soit un taux de participation de 46,95 % (51,72 % l'an passé).

Sont élues :

<p><u>Titulaires :</u> Dominique Besnard-Julien Olivia De Meire Hélène Ganier Sandra Jardry Michèle Vérité</p>	<p><u>Suppléantes :</u> Céline Bouteloup Isabelle Noudjine-Kinga</p>
--	--

1. 2-Effectifs et répartition des élèves

2.

15 PS – 10 MS : 25 avec Carole Lebaudy - ATSEM : Chantal Cabaret
10 MS – 15 GS : 25 avec Marina Lemaire et Pauline Fourré (décharge de direction le mardi, remplacée jusqu'aux vacances de Noël par Noémie Bezdard) – ATSEM : Laurence Patry
12 CP – 9 CE1 : 21 avec Anne Poiraud
7 CE1 – 14 CE2 : 21 avec Géraldine Piette
17 CM1 – 10 CM2 : 27 avec Françoise Frézals

Effectif total : 119 122 l'an passé Maternelles : 50 – Élémentaires : 69

3-Révision du règlement intérieur et de la charte de l'utilisateur du matériel informatique

- Le règlement intérieur est présenté différemment des années précédentes pour davantage de lisibilité. Il est distribué à chaque famille pour signature ainsi qu'à tous les personnels de l'école encadrant les élèves.
- La liste des maladies contagieuses figure au panneau d'affichage de l'école.
- La charte de la laïcité, qui est un nouveau document obligatoire, ainsi que la charte de l'utilisateur du matériel informatique à l'école sont également distribuées aux familles pour signature.

1. 5-Entretien et travaux

2.

Constatations des personnels de l'école :	Remarques des représentants de la commune :
-Murs de la cour des vélos refaits. -Révision des vélos et draisiniennes faite cet été. -Sol plastifié posé dans le hall de la classe de M. Lemaire et murs du local de Laurence repeints.	
La sécurité des vélos et draisiniennes est à améliorer au niveau des poignées en caoutchouc. Il faut les renforcer (bouchons de liège...)	A essayer.
D'après le règlement-type des écoles maternelles et élémentaires de la Sarthe, le nettoyage des locaux doit être quotidien. Hors, ce n'est pas le cas pour les classes qui entourent la cour. La femme de ménage évoque un manque de temps alloué.	Ce n'est pas un problème de temps. A voir.
L'alarme incendie de la classe de G. Piette ne fonctionne plus. Elle fonctionnait lors de l'exercice d'évacuation de septembre.	Les piles vont être remplacées.
La VMC de la classe de G. Piette a été remplacée. Il n'y a plus d'odeur désagréable mais même à la vitesse minimale, le ronronnement est important et gêne les occupants.	On ne peut pas déplacer les conduits. Si la VMC est coupée les odeurs vont réapparaître.
Le plan de localisation des coupures d'énergies fourni par les représentants de la commune n'est pas complet (coupure eau) Des informations inutiles empêchent la lisibilité du document.	Ce plan va être modifié.
Le Plan Particulier de Mise en Sécurité commencé en 2014 doit être finalisé. Demande de rendez-vous entre la directrice et les représentants de la commune.	Rendez-vous fixé en novembre.
Est-il possible d'installer le contrôle parental en salle informatique (demande de nov. 2014) ?	La société de maintenance n'est toujours pas joignable. Nous allons passer par l'intervenant informatique du midi pour le savoir.
Le boîtier fourni par la commune pour l'accès à Internet de la classe de M. Lemaire ne fonctionne pas. Demande d'une clé WIFI et d'un amplificateur.	
Les anti pince-doigts des toilettes des filles sont coupés de haut en bas.	A remplacer.
L'installation des toilettes près de la garderie est-elle prévue ?	Non. Il faut voir si c'est possible de prévoir cela dans le budget 2016.
Est-ce possible de revoir la répartition des élèves pour le service cantine de 11h45 ? (Actuellement : 1 personne pour 12 CP et 2 pour 50 maternelles beaucoup moins autonomes.)	Les employées s'arrangent entre elles.

Une entreprise donne sa grosse imprimante et les réserves d'encre gracieusement à l'école de Degré. En revanche, il faudra aller la chercher.	Nous tenir informés dès que nécessaire.
---	---

1. 6-Remarques des parents d'élèves portées au conseil d'école par les représentantes

- 2.
3. Le compte-rendu rédigé par ces dernières est annexé à ce PV.

1. 7-Suivi du Projet Educatif Territorial

2.
Un conseil de surveillance est mis en place afin de faire un bilan chaque trimestre sur le fonctionnement des TAP.

Les membres du conseil de surveillance sont les mêmes que ceux du conseil d'école.

-Les activités hip-hop (Joshwan) et chant (Yvano) ont remplacé le slam (Daïgon).

Elles plaisent aux élèves et se déroulent bien.

-Bon déroulement aussi pour les activités sportives avec Basile.

-Les élèves s'ennuient à la bibliothèque. Proposition faite à Christelle de préparer des jeux de recherche autour des livres.

-En novembre et décembre, les CM vont faire de la programmation informatique en utilisant le langage LOGO avec Alain Bois, professeur de mathématiques à la retraite. Cela se déroulera par groupes de 10, les jours de bibliothèque.

Dates des deux prochains conseils d'école : mardi 15 mars 2016 et mardi 28 juin 2016.

Secrétaire de séance : A. Poiraud

Présidente de séance : M. Lemaire

1.